
SITUATION DE L'ABRI AU MALI

REVUE DES DONNÉES SECONDAIRES

DÉCEMBRE 2012



Village de Djangalabougou, région de Koulikouro, Mali. Source : ACTED, août 2012

TABLE DES MATIÈRES

1. Note de Synthèse	1
1.1 Contexte	1
1.2 Conclusions de la revue des données secondaires	1
1.3 Acteurs du Secteur de l'Abri au Mali	2
2. Contexte général	3
2.1 La crise humanitaire au Mali	3
2.2 Chronologie de la crise humanitaire au Mali (2012)	5
3. Revue des données secondaires	6
3.1 Revue des données disponibles	6
3.1.1 <i>Mouvements de population</i>	6
3.1.1.1 <i>Mouvements de populations liés aux conflits au nord du Mali</i>	6
3.1.1.2 <i>Mouvements de populations liés aux inondations</i>	9
3.1.1.3 <i>Intentions de retour</i>	11
3.1.2 <i>Profil du secteur abri au Mali</i>	11
3.1.2.1 <i>Tendances à l'urbanisation</i>	11
3.1.2.2 <i>Types d'abris maliens en zones rurales et urbaines</i>	12
3.1.2.3 <i>Conditions des abris en zone urbaine</i>	15
3.1.2.4 <i>Impacts de la crise sur le secteur abri</i>	16
4. Déficit d'information	18
4.1 Déficit d'information sur le secteur abri	18
5. Conclusions	20
6. Bibliographie	22
7. Annexes	23

Cette revue des données secondaires a été préparée dans le cadre du programme REACH, programme inter-agences d'IMPACT Initiatives (IMPACT) et dans le cadre du partenariat global avec le Cluster Abri à Genève.

REACH est né en 2010 en tant qu'**initiative conjointe** de deux organisations non gouvernementales internationales (IMPACT et ACTED) et d'un programme onusien (UNOSAT). Basé à Genève, REACH agit au travers d'un plaidoyer global et de déploiements sur le terrain.

REACH a pour but de **promouvoir et de faciliter le développement d'outils d'information** qui renforceront les capacités décisionnelles et de planification de la communauté humanitaire.

REACH a pour **objectif général** de renforcer l'efficacité de la planification et de la coordination des acteurs humanitaires dans les pays en crise ou vulnérables.

Depuis 2011, REACH a formé un **partenariat** avec le « Global Shelter Cluster (GSC) » basé à Genève, pour soutenir le renforcement de sa coordination et de sa capacité en termes de planification, et bénéficie du soutien financier de Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO). Les équipes de REACH (comprenant des experts en évaluation, bases de données et cartographie) sont disponibles pour être rapidement déployées sur le terrain à la suite d'urgences afin de faciliter les évaluations inter-agences et les activités de cartographie pour le Cluster Abri. **Les outils d'information développés sont utilisés dans le but d'assurer une meilleure planification et coordination pour le cluster, et sont diffusés à large échelle.**

Le partenariat entre REACH et GSC est dirigé par un Comité de direction qui comprend des représentants d'ACTED, de la Fédération internationale de la Croix rouge (FICR), de l'UNHCR (en tant que co-directeurs de GSC), d'IMPACT, du Joint Research Centre (JRC) de la Commission européenne et d'UNOSAT.

REACH – REVUE DES DONNEES SECONDAIRES

Un programme de

IMPACT *Initiatives*

En partenariat avec



ACTED



unitar
United Nations Institute for Training and Research

UNOSAT

Financé par



Aide humanitaire
et Protection civile

Ce document a été produit grâce au soutien financier de la Commission européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne doivent en aucun cas être interprétées comme étant celles de la Commission européenne ou des États membres de l'Union européenne.

1. NOTE DE SYNTHÈSE

1.1 CONTEXTE

La crise malienne est une crise multidimensionnelle qui comprend autant des tendances prolongées, telles que la sécheresse et les conflits touchant le nord du pays, que des événements temporaires comme les inondations de juillet et août cette année. Ces phénomènes ont provoqué le déplacement interne de quelques 200'000 personnes qui se sont principalement déplacées vers des zones urbaines dans le sud du pays.

L'objectif de cette revue des données secondaires est d'établir un premier état des lieux sur les informations disponibles et celles qui manquent encore en ce qui concerne conditions d'abris dans lesquelles vivent ces déplacés ainsi que de donner un aperçu de la situation générale de l'abri au Mali à l'heure actuelle. Elle relève certaines insuffisances en matière d'informations disponibles notamment sur les déplacés eux-mêmes, sur les besoins en termes d'abris et sur les questions des unités de services de base. Bien que plusieurs études aient déjà été menées sur la question des déplacés internes au Mali, telles qu'une étude de l'OIM de novembre 2012 et que d'autres sont à venir¹, les informations disponibles à l'heure actuelle sont encore insuffisantes et ne facilitent pas une compréhension approfondie des besoins en matière d'abris.

1.2 CONCLUSIONS DE LA REVUE DES DONNÉES SECONDAIRES

1. La crise malienne est caractérisée comme étant une crise multidimensionnelle et complexe. En effet, à travers le déclenchement de conflits armés, la dérégulation de l'approvisionnement des marchés locaux et la dégradation des services de base, un impact considérable a été constaté sur les conditions de vie des familles déplacées ainsi que sur les familles d'accueil. Il convient également d'ajouter que plusieurs crises localisées (épidémies de choléra, inondations destructrices ou cas de sécheresse) additionnées d'une crise alimentaire en 2012 ont également eu de fortes répercussions sur les mouvements de populations impactant les conditions de vie des populations déplacées et des populations hôtes.
2. A ce jour, environ 50% des personnes qui se sont déplacées suite à la crise au nord du Mali se sont réfugiées dans les pays limitrophes et 50% sont des déplacés internes, installés principalement dans les régions du sud mais également dans les régions du nord.
3. Les déplacés internes au Mali sont soit hébergés dans une famille d'accueil, ce qui peut fortement affecter les conditions de vie et les ressources de leurs familles d'accueil, soit installés en location dans les principales villes du sud (Mopti, Ségou, Bamako). On remarque que les déplacés internes sont très souvent localisés en zones urbaines. En ce qui concerne le nord, un manque d'information concernant les déplacements ne permet pas d'identifier leurs spécificités (de zones rurales vers des zones urbaines ou le contraire) ainsi que les conditions d'hébergement des déplacés. Il en va de même concernant les sources de vulnérabilité des déplacés qui sont en location dans les zones urbaines.
4. De manière générale, l'habitat au Mali se différencie entre des constructions traditionnelles en banco et toit de chaume et des constructions plus modernes faites de béton avec un toit en dur, souvent en tôle ondulée. Ces derniers types de construction semblent être plus présents en ville que dans les villages et dépendent des ressources des propriétaires.
5. Une forte tendance à l'urbanisation est relevée au Mali. L'accroissement des besoins en termes de logement va de paire avec cette croissance urbaine. Une augmentation du nombre et de l'étendue de quartiers spontanés dans les villes, sans statut de propriété officiel est identifiée à Bamako. L'arrivée en 2012 à Bamako d'environ 46'000 personnes déplacées a significativement augmenté le taux d'accroissement de la population, passant de 4.8% à 6.5%. Cet accroissement de population,

¹ Une étude approfondie en matière d'abris et un plan de contingence réalisés par NRC et REACH seront menées à partir de fin novembre.

phénomène exacerbé par l'arrivée des déplacés dans les villes, exerce donc une pression sur les services et équipements disponibles.

6. Les besoins en matière de logement pour les populations victimes des inondations ou des conflits diffèrent car la durée de leur déplacement et leurs perspectives de retour ne sont pas les mêmes. Les déplacements engendrés par ces événements sont de plus court terme dans le cas des inondations et de plus long terme pour ce qui est des conflits. De plus, l'effet sur l'abri n'est pas le même puisque le conflit n'implique pas nécessairement la destruction de l'habitation, contrairement aux inondations. Les inondations sont un phénomène récurrent au Mali. Cependant, leur impact varie aux niveaux national et local. Les besoins en termes d'abri suite aux inondations sont alors à envisager dans une perspective de résilience des familles maliennes. Il est important alors de se poser des questions liées à la contingence, si les familles déplacées suite aux inondations n'ont pas les ressources nécessaires à la reconstruction de leur logement, que feront-elles ? Et si les conflits se prolongent ou que la situation se dégrade, des solutions de plus long terme devront être trouvées pour les questions d'abris. Il en va ainsi non seulement en ce qui concerne la structure de domicile des familles mais également les conditions de vie à l'intérieur des logements. Des conditions d'hébergement adéquates par rapport aux familles moyennes du Mali sont nécessaires et elles sont souvent incompatibles avec les ressources financières des familles déplacées.
7. Les déplacements liés aux inondations sont aussi évoqués à travers cette revue car à l'heure actuelle, il y a un déficit d'informations sur l'impact que ces inondations ont eu, notamment sur les capacités de résilience à terme des populations les plus affectées.

Les informations et indications déjà disponibles qui ont été identifiées à travers cette revue permettront non seulement d'informer les acteurs humanitaires sur les besoins les plus urgents et sur les différentes sources de vulnérabilité des populations affectées, mais aussi d'identifier un premier déficit d'informations et de données de terrain. Ces informations seront nécessaires pour justifier et mettre en place des réponses ciblées en matière d'abri. Une analyse approfondie des besoins en termes d'abris devra prendre en compte des dimensions telles que les besoins en matière de protection, les mécanismes d'adaptation (positifs et négatifs) mis en œuvre par les populations directement et indirectement affectées et leur niveau d'intégration socio-économique. De telles informations permettront non seulement d'avoir plus de visibilité sur ces problématiques mais également de prioriser et coordonner différents types de réponse. A terme, un suivi régulier sur ce type de d'indicateurs permettra aussi de connaître la capacité de résilience des déplacés.

1.3 ACTEURS DU SECTEUR DE L'ABRI AU MALI

Au moment de la rédaction de ce rapport, plusieurs acteurs sont impliqués dans le domaine de l'abri au Mali ou sont sur le point de l'être. En premier lieu, citons l'UNHCR² et l'OIM³ qui sont les lead du Cluster Abri au Mali. Ensuite, le Ministère de la Sécurité Intérieure et de la Protection Civile⁴ fait de la distribution de biens non-alimentaires (NFI), qui sont principalement des kits d'hygiène, dans les cercles de Diéma (Kayes), Koulikouro (Koulikouro), Koutiala (Sikasso), Bla (Ségou), Tominian (Ségou), Bandiagara (Mopti) et Bamako. Ce type d'activités correspond également à ce que la Croix-Rouge Malienne⁵ fait, principalement suite aux inondations. ACTED⁶ fait de la distribution de NFI et d'argent à Bamako, il en va de même pour CARE⁷ à Mopti et à Ségou. UNICEF⁸ a également des projets de distribution de NFI. CRS⁹ a des projets de transfert d'argent sur Bamako. NRC, quand à elle, a récemment démarré ses activités dans le secteur de l'abri à Bamako.

² <http://data.unhcr.org/MaliSituation/regional.php>

³ <http://www.iom.int/mali/>

⁴ <http://www.msipc.gov.ml/>

⁵ <http://www.croixrouge-mali.org/>

⁶ <http://www.acted.org/fr/mali>

⁷ <http://www.carefrance.org/?page=action-pays&pays=mali&id=20547>

⁸ http://www.unicef.org/french/infobycountry/mali_55493.html

2. CONTEXTE GÉNÉRAL

2.1 LA CRISE HUMANITAIRE AU MALI

Depuis le début de l'année, le Mali fait face à une crise multidimensionnelle et complexe. En effet, en plus de la crise alimentaire sahélienne qui s'est déclenchée au niveau régional début 2012, l'instabilité politique à Bamako et l'emprise considérable de différents groupes rebelles ont également eu un impact important sur la situation humanitaire dans le pays.

En mars 2012, la rébellion touareg menée par le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad), rejoint par les forces d'Ansar Dine, du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique), a pris le contrôle des régions du nord du Mali. La situation économique, caractérisée par une crise alimentaire persistante, et la réduction du versement des revenus des migrants en Libye et en Côte d'Ivoire ont largement contribué à déclencher cette rébellion. Du fait de la mauvaise gestion de la réponse à cette rébellion et du faible entretien de l'armée nationale, un coup d'Etat a renversé le Président Amadou Toumani Toure le 22 mars. Le MNLA a ensuite proclamé l'indépendance de l'Azawad le 6 avril. Quelques jours plus tard, le Président de l'Assemblée Nationale Mr Dioncounda Traoré, a prêté serment comme Président intérimaire. Le 30 avril, un contre coup d'Etat a été mené par l'ancienne garde présidentielle mais a échoué dans sa tentative de reprise du pouvoir, un événement qui a été rapidement suivi par une attaque des partisans de la junte militaire menée directement contre le Président intérimaire au palais présidentiel¹⁰.

Durant les mois de juin-juillet, le front se divise graduellement: le MUJAO, AQMI, Ansar Dine et le MNLA consolident leurs zones d'influence respectives, notamment dans les villes principales au nord (Tombouctou, Kidal et Gao). Ces événements coïncident non seulement avec la destruction de mausolées et autres structures religieuses mais aussi avec, dans une certaine mesure l'augmentation des activités humanitaires dans le nord pour certains acteurs déjà présents sur place¹¹. En septembre et en octobre, la situation est restée très volatile, avec une partition *de facto* du Mali en deux: dans le sud, un gouvernement de transition a été formé et dans le nord, les groupes rebelles ont renforcé leur contrôle, allant jusqu'à s'installer dans la ville stratégique de Douentza (180 km de Mopti)¹². Les dernières évaluations menées par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) faisaient état de 203'843 personnes déplacées internes (PDI) au 28 octobre 2012. Au sud, la plus grande zone d'accueil est le district de Bamako avec 46'448 PDI, suivi de Mopti 41'239 PDI et de Ségou 19'285 PDI. Au nord du pays, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal regroupent environ avec 82'504 déplacés (soit 40% du nombre total de PDI à ce jour).

Au nord du pays, la violence, la dégradation d'infrastructures de base (points d'eau, centres de santé), les pillages des dépôts pharmaceutiques, des écoles et des stocks humanitaires par les rebelles, y compris les entrepôts de nourriture du PAM et du CICR, ont aggravé la situation humanitaire et forcent les populations à fuir vers le sud du pays ou vers les pays limitrophes (Mauritanie, Burkina Faso, Niger et Algérie)¹³. Par ailleurs, la crise alimentaire qui frappe le Sahel – provoquée notamment par une hausse des prix de denrées alimentaires, des faibles récoltes et des cas de sécheresse récurrents – n'épargne pas cette région dont l'accès humanitaire est limité dû aux risques sécuritaires. Aujourd'hui, dans un contexte de pré-intervention militaire, le constat dans le nord du pays est particulièrement inquiétant: les services publics et financiers ont été mis hors d'état de

⁹ <http://crs.org/countries/mali>

¹⁰ Mali – Chronologie d'une crise, <http://www.dw.de/mali-chronologie-dune-crise/a-16109719>

¹¹ Mali – Négocier l'accès humanitaire dans le nord, <http://www.irinnews.org/fr/Report/95398/MALI-N%3%A9gocier-l-acc%C3%A8s-humanitaire-dans-le-nord>

¹² Mali Profile, <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-13881978>

¹³ Mali – Négocier l'accès humanitaire dans le nord, *op. cit.*

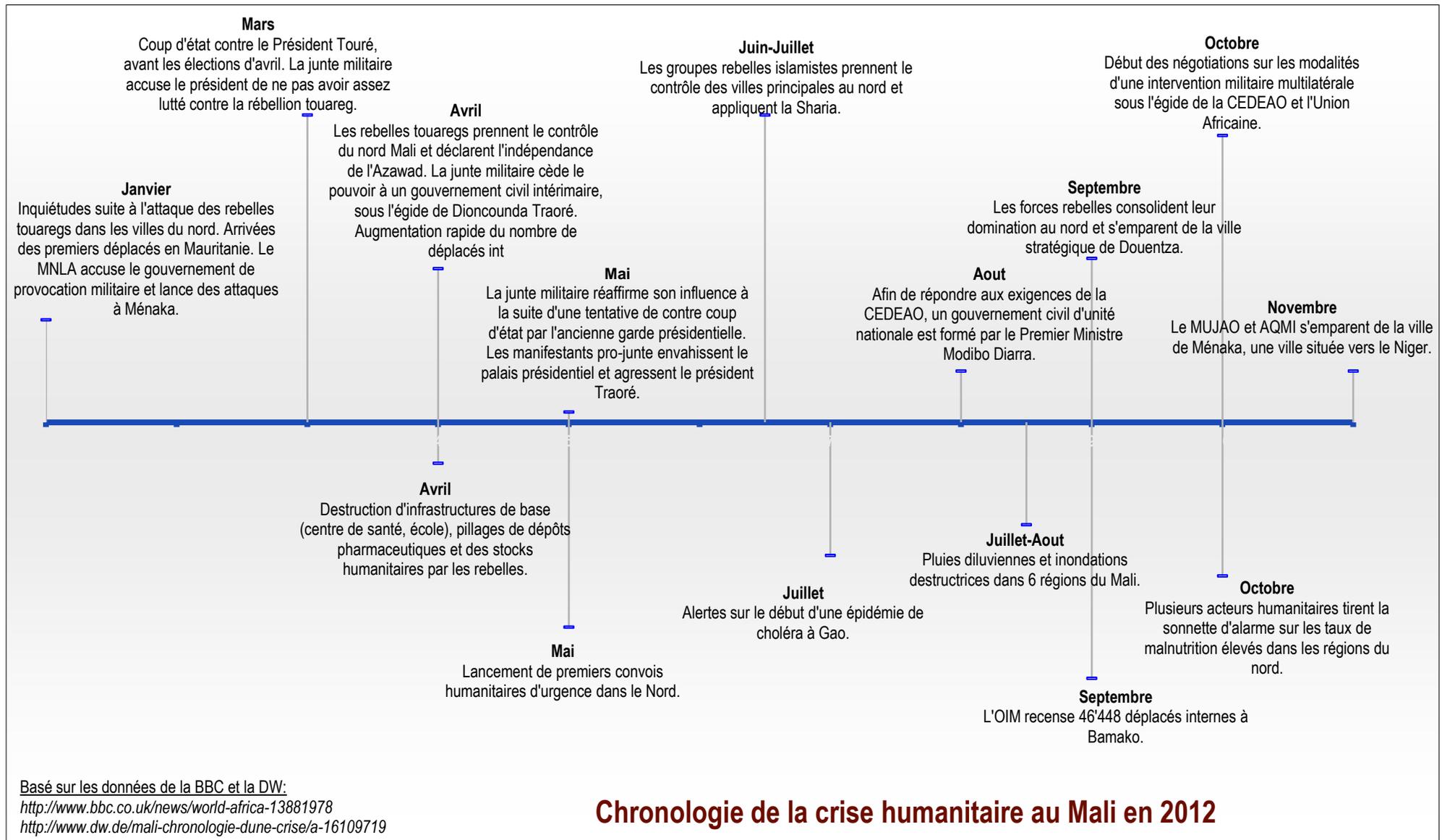
fonctionnement et les cycles de production agricole, d'élevage de bétail et les réseaux d'échanges sont désorganisés.

A ce contexte de crise multidimensionnelle, d'autres types de chocs externes se sont ajoutés. Au mois de juillet, plusieurs alertes de la part des acteurs humanitaires ont confirmé une flambée de cas de choléra dans la région de Gao¹⁴. Par ailleurs, la faible couverture en infrastructures améliorées en eau potable et assainissement ainsi que les déplacements de populations depuis ou vers les zones à risques (communes situées le long du fleuve et la région de Mopti) constituent encore des facteurs de risque de propagation de l'épidémie de choléra, ce qui fait craindre une grave crise sanitaire et humanitaire. Cette alerte épidémique s'est accentuée avec l'arrivée de fortes pluies au cours des mois de juillet et août. Des pluies supérieures à la moyenne se sont abattues depuis début juillet-août 2012 dans 6 régions du Mali (Ségou, Mopti, Koulikouro, Sikasso, Kayes et Tombouctou), affectant certaines régions plus que d'autres. Les inondations qui suivirent sont venues s'ajouter à la liste des différents chocs externes et ont également entraîné le déplacement de populations dont les maisons ont été détruites ou endommagées par les intempéries. Si l'abondance des pluies de semble pas avoir affecté le Mali au même niveau que le Niger (où on compte plus de 170'000 sinistrés), ces inondations ont néanmoins eu un impact considérable et causé des dégâts importants, et nécessitent donc une attention particulière¹⁵.

¹⁴ OCHA (juillet 2012), « Mali Urgence Complexe: Rapport de situation », n°12, <http://reliefweb.int/report/mali/mali-urgence-complexe-rapport-de-situation-no-12>

¹⁵ ACTED (septembre 2012a), *Rapport d'évaluation rapide : Evaluation de la situation humanitaire post-inondations dans les cercles de Tominian (Région de Ségou) et de Banamba (Cercle de Koulikouro)*.

2.2 CHRONOLOGIE DE LA CRISE HUMANITAIRE AU MALI (2012)



Chronologie de la crise humanitaire au Mali en 2012

3. REVUE DES DONNÉES SECONDAIRES

3.1 REVUE DES DONNÉES DISPONIBLES

3.1.1 Mouvements de population

3.1.1.1 Mouvements de populations liés aux conflits au nord du Mali

Depuis le déclenchement des hostilités dans le nord du Mali en janvier 2012, plus de 450'000 personnes ont fui leur lieu d'habitation¹⁶. Les mouvements de populations principaux au Mali sont donc une conséquence directe des conflits armés entre les forces maliennes et les différents groupes rebelles qui opèrent dans les trois régions du nord. Différents facteurs ont provoqué l'afflux de déplacés depuis le début de l'année 2012 tels que le retrait de l'armée malienne du nord, la suspension voire l'interruption de nombreux services publics (écoles, hôpitaux, administration locale, police, etc.) et d'autres défis liés à l'absence de sécurité et le manque de stabilité¹⁷.

- **La plupart des personnes déplacées internes** vivent dans des conditions précaires, notamment dans des installations spontanées ou au sein des communautés hôtes. De plus, l'insécurité généralisée, le manque de stabilité et les conditions géographiques ont limité l'accès et la marge de manœuvre de l'aide humanitaire aux populations affectées dans le nord¹⁸. De manière générale, plusieurs acteurs humanitaires ont constaté qu'une proportion importante de déplacés internes qui se sont installés dans les villes du sud (Bamako, Mopti, Ségou) appartiennent aux catégories des petits commerçants, des artisans, des salariés divers ainsi que des fonctionnaires. Globalement, selon les observations venant de différents acteurs humanitaires, ces déplacés seraient plutôt originaires des moyennes et grandes villes du nord : Tombouctou, Gao, Kidal mais aussi Ménaka, Ansongo, Diré, Niafouké, etc. 90% des déplacés identifiés à Bamako sont originaires des villes de Gao et Tombouctou. A Bamako, il y a très peu de déplacés qui viennent de la région de Kidal (en raison de la distance et de la faible densité de population) ou de la région de Mopti (en raison du contexte spécifique à cette région et de la proximité de cette région¹⁹)²⁰.
- **Un pic très visible au niveau du nombre de déplacés arrivés au mois d'avril a été constaté par ACTED²¹ et OIM²²**, une période qui coïncide également avec la chute des trois villes principales au nord du Mali aux mains des groupes rebelles, le pillage des stocks humanitaires, l'arrêt des services de base et le recul de l'armée malienne.

¹⁶ UNHCR, *Urgence au Mali – Historique*, www.unhcr.fr/pages/4f7aa7206.html

¹⁷ IDMC (octobre 2012), *Au moins 118 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays après la prise du Nord – Source : www.internal-displacement.org*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ A l'heure actuelle, la majorité de la région de Mopti est officiellement sous contrôle gouvernemental. Ainsi, il semblerait que le nombre de déplacés provenant de cette région est moindre et les personnes qui se sont déplacées l'ont fait à titre préventif.

²⁰ ACTED (septembre 2012b), *Enquête de Vulnérabilité : Populations Déplacées et Hôtes Affectées par la Crise au Nord du Mali. Commune 1, Commune 5 et Commune de Kalabancoro, District de Bamako, Mali.*

²¹ *Ibid.*

²² OIM (novembre 2012), « Résultats initiaux : Evaluations individuelles des Personnes Déplacées Internes dans la région de Bamako, Mali », *Matrice de Suivi de Déplacement.*

- D'après l'OIM, il y aurait actuellement **203'843 personnes déplacées internes** (pour un total de 30'470 ménages)²³. Les populations déplacées internes sont réparties par région de la façon suivante :

Figure 1 - Nombre de déplacés internes par région

Région	Population au dernier recensement national (2009)	Nombres de déplacés internes (Octobre 2012 - OIM)	Proportion	Nombre de déplacés internes (Novembre 2012) ²⁴
Tombouctou	674,793	21,764	11%	21,764 (non actualisé)
Mopti	2,036,209	41,239	20%	39,830 (actualisé)
Ségou	2,338,349	19,285	9%	19,285 (non actualisé)
Bamako	1,810,366	46,448	23%	47,292 (actualisé)
Sikasso	2,643,179	8,250	4%	10,536 (actualisé)
Kayes	1,993,615	2,760	1%	1,843 (actualisé)
Gao	542,304	25,977	13%	25,977 (non actualisé)
Kidal	67,739	34,763	17%	28,645 (actualisé)
Koulikouro	2,422,108	3,357	2%	3,386 (actualisé)
Total		203 843	100 %	198,558

Analyse approfondie: les familles déplacées et leurs familles d'accueil à Bamako²⁵

- Les conditions de vie et les besoins spécifiques des populations déplacées à l'intérieur du Mali sont différents par rapport à d'autres contextes (République Démocratique du Congo ou Somalie par exemple). Par exemple, on constate une forte capacité d'absorption des familles hôtes vis-à-vis des populations déplacées, notamment dans les zones urbaines (Bamako, Ségou et Mopti). Cependant, même si l'hospitalité des familles déplacées est très souvent accompagnée d'autres mécanismes de solidarité (partage de denrées alimentaires, prise en charge financière), il convient de souligner que leur capacité d'accueil est également limitée dans le temps.
- Il convient de préciser qu'à ce jour **il n'y a pas de camp de déplacés sur Bamako**. Etre pris en charge et accueilli par des familles hôtes ou louer une concession sont à priori les deux principales alternatives que les familles déplacées ont eu à leur disposition en arrivant à Bamako²⁶.
- Un premier constat est alors axé sur le **rôle primordial que jouent les familles hôtes** à l'arrivée de familles déplacées (qui sont souvent nombreuses) en matière d'accueil et d'assistance. En plus de l'hospitalité, on observe que le partage des denrées alimentaires est la forme d'aide la plus courante qui est fournie par les familles d'accueil – suivi de près de la prise en charge des dépenses médicales et des frais scolaires. Par exemple, il y eu **une augmentation de 2000 XOF en moyenne (environ 4 USD) par jour en matière de dépenses en denrées alimentaires depuis l'arrivée des familles déplacées pour chaque famille hôte enquêtés sur Bamako**²⁷. Ces différents changements poussent également les familles d'accueil à adopter des stratégies d'adaptation négatives très similaires à celles des familles déplacées : endettement/emprunt, déscolarisation des enfants, diminution des rations alimentaires, vente de biens familiaux, réduction du nombre de repas, etc. Les familles déplacées survivent à Bamako principalement grâce à l'accueil et les autres signes de solidarités des familles hôtes mais aussi grâce aux transferts d'argent effectués par leurs familles ou leurs proches.
- Un deuxième constat qui caractérise les familles déplacées en zones urbaines est lié à leur mobilité en matière de logement à Bamako. On constate que non seulement les tailles de ménage de ces familles

²³ OIM (novembre 2012), *op. cit.*

²⁴ COMMISSION MOUVEMENT DE POPULATIONS -République du Mali (novembre 2012), *Rapport Actualisé – Estimation du nombre de Personnes Déplacées Internes au Mali.*

²⁵ ACTED (septembre 2012b), *op. cit.*

²⁶ ACTED a relevé dans le quartier de Niamana, commune de Kalabancoro, quelques cas spontanés et limités de centres d'accueil des déplacés mais cela semble être un cas particulier.

²⁷ ACTED (septembre 2012b), *op. cit.*

fluctuent mais qu'il y a également de plus en plus de familles déplacées qui déménagent ou qui tentent de s'installer en location. A l'heure actuelle il est difficile de quantifier ou d'avoir une idée précise du nombre de familles déplacées concernées par ce phénomène. Cette mobilité en matière de logement engendre certains impacts négatifs, cela rend plus difficile la réinsertion économique, une scolarisation suivie ainsi qu'une intégration communautaire.

- On constate une certaine volonté de regroupement familial (en fonction des ressources financières et des possibilités) pour les populations déplacées: au mois d'août, 30% des familles déplacées à Bamako étaient incomplètes, ce qui pourrait suggérer que d'autres déplacés allaient arriver à Bamako au cours des mois suivants²⁸.
- Par ailleurs, il est important de préciser que les situations en matière de logement pour les familles déplacées risquent d'évoluer rapidement dans les mois à venir. En effet, différents acteurs humanitaires présents à Bamako rappellent qu'il y a **un nombre grandissant de familles déplacées qui quittent leurs familles d'accueil afin de s'installer dans des concessions en location**, en raison du manque de place au sein de la famille d'accueil mais aussi pour des raisons d'ordre financier (pour la famille d'accueil).²⁹ Cette tendance pourrait donc fragiliser encore plus la situation des familles déplacées à moyen terme car les charges locatives les empêcheront de couvrir d'autres types de dépenses (repas, eau potable, scolarisation, etc.). De plus, cela pourrait accroître les risques en matière de protection des jeunes et enfants (travail, prostitution, etc.) qui pourraient affecter les familles.

Parallèlement aux déplacés internes, la crise du nord a également entraîné un afflux de réfugiés dans les pays limitrophes (Algérie, Burkina Faso, Mauritanie et au Niger) ainsi qu'en Guinée et au Togo. Selon l'UNHCR, les réfugiés sont majoritairement des Touaregs, mais d'autres groupes ethniques sont également touchés, comme les Peuls, les Bambaras, les Djermas et les Haussas.³⁰ Pour des raisons financières, culturelles et surtout de mobilité (populations nomades), les réfugiés qui sont partis vers les pays limitrophes sont des éleveurs de bétail qu'ils ont emmené avec eux ainsi que des agriculteurs. Il est difficile de quantifier la proportion de réfugiés originaires de zones rurales mais ce sont des fortes tendances qui ont été rapportés plusieurs fois par les acteurs humanitaires opérant dans les zones limitrophes au nord du Mali.³¹ Ces familles réfugiées vivent dans des conditions difficiles dans les pays hôtes, qui ont eux-mêmes des ressources limitées et sont aussi affectés par la crise sahélienne (sévère sécheresse, crise alimentaire depuis plusieurs mois, hausse des prix voire pénurie de certaines denrées alimentaires).³² D'après les estimations de l'UNHCR il y aurait **208'558 réfugiés** (octobre 2012) qui ont quitté le Mali pour des pays voisins. Les réfugiés originaires du Mali sont répartis par pays de la façon suivante:

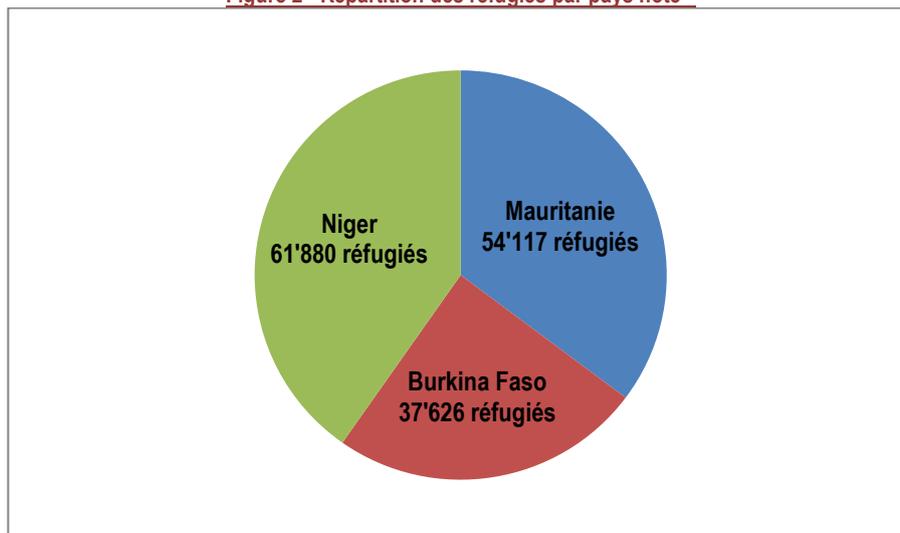
²⁸ ACTED (septembre 2012b), *op. cit.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ UNHCR, *Urgence au Mali – Historique*, www.unhcr.fr/pages/4f7aa7206.html

³¹ Pour plus d'information, Relief International a diffusé un rapport d'enquête sur les réfugiés maliens des camps de Agando et Chinwaren (Région du Tahoua, Niger) et ACTED a également diffusé un rapport d'enquête sur les réfugiés maliens basés au camp d'Abala (Région de Tillabéri, Niger). Ces deux rapports sont disponibles sur Reliefweb.

³² UNHCR, *Urgence au Mali – Historique*, www.unhcr.fr/pages/4f7aa7206.html

Figure 2 - Répartition des réfugiés par pays hôte³³

3.1.1.2 Mouvements de populations liés aux inondations

Inondations de juillet-août 2012

Cette année, 6 régions du Mali ont été touchées par des inondations destructrices (principalement dans le sud) : Ségou, Sikasso, Mopti, Kayes, Koulikouro et Tombouctou. De nombreux dégâts ont été causés par une montée des eaux soudaine ainsi que des glissements de terrain, causant des pertes matérielles énormes, des destructions d'habitations, l'effondrement de petites infrastructures sans oublier les pertes en vie humaine. Au total, dans 18 localités appartenant aux cercles de Tominian (Région de Ségou) et de Banamba (Région de Koulikouro), environ 6'370 personnes ont perdu leurs abris à la suite des inondations survenues: 4'120 personnes sans abri dans le Cercle de Tominian et approximativement 2'250 personnes sans abri dans le Cercle de Banamba³⁴.

A titre d'exemple, dans certaines localités du cercle de Tominian, aucune construction n'a résisté et les habitants ont trouvé refuge dans des écoles (ou mosquées) des villages voisins ou alors, dans d'autres cas de figures, dans des abris de fortune. Les villages de Boundi (144 personnes), Korolo (678 personnes), Mampé (670 personnes) et Boissoni (337 personnes) sont notamment concernés par ce cas de figure. Dans ces localités, aucune concession n'a résisté aux fortes pluies et aux inondations qui en ont résulté – ce qui a contraint les habitants à quitter les lieux et à trouver refuge dans des écoles, des mosquées ou alors dans des camps de fortunes.³⁵

- Dans le village de Korolo, les habitants (678 personnes) sont toujours sans abri fixe depuis début août et auraient établi des camps de fortune sur la route goudronnée (RN 6) ou se seraient réfugiés au sein de leur école (un des rares bâtiments à avoir résisté au déluge).
- Une majeure partie des habitants du village de Boundi (144 personnes) ont trouvé refuge dans les trois salles de classe de Batjiridougou (un village éloigné à 1km). Caritas-Mali a fourni environ 12 tentes de 15 places chacune pour assister ces personnes sinistrées³⁶.
- Dans le village de Mampé (670 personnes), les très fortes pluies ont fait écrouler toutes les concessions de ce village. Les habitants ont donc été transférés dans l'école du village voisin. Ici aussi, Caritas-Mali a apporté 10 tentes de 15 places chacune pour venir en aide aux déplacés³⁷.

³³ Références : Niger, 24 octobre 2012 <http://data.unhcr.org/MaliSituation/country.php?id=157> // ` Mauritanie, 4 décembre 2012 <http://data.unhcr.org/MaliSituation/country.php?id=132> // Burkina Faso, 2 décembre 2012 <http://data.unhcr.org/MaliSituation/country.php?id=26>

³⁴ ACTED (septembre 2012a), *op. cit.*

³⁵ Des informations plus précises sur ce cas de figure étaient difficiles à obtenir au moment de l'évaluation rapide menée par ACTED.

³⁶ *Inondations en 4^e région : beaucoup de villages affectés*, <http://www.essor.ml/regions/article/inondations-en-4e-region-beaucoup> - Une information également confirmée lors des entretiens avec les autorités locales de la Commune de Ouan (28-30 Aout 2012).

³⁷ *Ibid.*

Dans les localités visitées par ACTED, les évaluations rapides ont permis de confirmer qu'il y avait également un nombre élevé d'habitations détruites, d'habitations très endommagées ou « à risque » pour la communauté - un facteur qui a aussi contraint certains habitants à aller trouver des abris temporaires dans d'autres localités (écoles, mosquées) ou dans d'autres zones non affectées (camps de fortunes par exemple). Dans d'autres localités visitées, les habitants qui se sont retrouvés sans abris ont changé à plusieurs reprises de logement d'accueil – ce qui rend les activités de suivi sur leurs situations en matière d'abri particulièrement difficiles.

Selon les autorités locales contactées par ACTED, un nombre considérable d'habitations sont considérées comme étant « à risque » vu les risques d'effondrement. Il est difficile d'avoir une idée précise du nombre de ménages qui seraient concernés par ce cas de figure car il n'y pas eu d'évaluation technique approfondie sur l'état des abris à la suite des inondations. Il convient de noter qu'il y a beaucoup de personnes vivant encore dans des habitations faites en banco³⁸ or ces dernières ont été fragilisées par la montée des eaux et les inondations. Les autorités locales ont également fait part de leur inquiétude par rapport aux risques d'écroulement de bâtiments et ont indiqué avoir mis en place des mesures de sécurité préventives jusqu'à ce que les murs sèchent et que la situation dans les localités redevienne normale.

Comme nous l'avons vu, face aux dégâts causés par les inondations, en général, les populations sinistrées ont souvent trouvé refuge dans les écoles de leur propre localité (ou dans des localités voisines), mais aussi dans les mosquées et les autres espaces communaux. Face à l'ampleur des dégâts, les différentes autorités locales dans les cercles concernés, souvent en collaboration avec des ONGs et la Croix Rouge Malienne, ont organisé plusieurs missions de terrain pour distribuer des biens non-alimentaires et alimentaires, avoir un premier aperçu de l'ampleur des dégâts, et prodigué aux populations sinistrées des conseils en matière de mesures hygiéniques et sanitaires.

Jusqu'à présent aucune estimation centralisée des dégâts n'a été officialisée par le gouvernement malien ou par les agences humanitaires présentes au Mali. Cela pourrait s'expliquer par (i) la crise multidimensionnelle qui touche actuellement le Mali; (ii) et par le manque d'évaluation centralisée pour identifier les besoins sur les zones affectées. Cependant, au niveau des cercles visités, des évaluations participatives ont déjà été effectuées sur place par les autorités locales, le Ministère de la Sécurité Intérieur et de la Protection Civile en collaboration directe avec la Croix Rouge Malienne et les représentants des localités affectées.



Abri de fortune de déplacés maliens vers Ménaka - Source : icrc.org

³⁸ Le *banco* est une combinaison de terre crue et de paille qui sert à fabriquer des briques pour construire des concessions au Mali.

3.1.1.3 Intentions de retour

L'OIM relève que sur les 6'469 ménages enquêtés dans les 6 communes de Bamako, 93% ont indiqué une intention de retourner dans leur lieu d'origine dans le cas d'une amélioration de la situation sécuritaire (75%), économique (18%) et alimentaire (4%)³⁹. D'autres acteurs humanitaires ont indiqué que 45% des familles déplacées ont affirmé avoir confié leurs habitations dans leur lieu d'origine à des proches ou à des amis, puisqu'ils espèrent retourner chez eux et parce qu'ils ne veulent pas que leurs logements soient occupés par des inconnus. Ces données indiquent donc une volonté de retour dans le nord même si cela n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant. Lorsque les logements n'ont pas été cédés à des proches, ils ont soit été vandalisés/saccagés/détruits (19%), laissés inoccupés (16%) ou confisqués/utilisés par des inconnus (5%)⁴⁰. Puisque les cas actuels de déplacement au Mali ne sont pas des migrations économiques, le pourcentage recensé par l'OIM quant à la volonté de retour, avoisinant la totalité des personnes interrogées, correspond aux scénarios envisagés par la communauté humanitaire.

En ce qui concerne les perspectives de retour des personnes déplacées suite aux inondations, elles dépendent en grande partie de leurs ressources financières. Si elles ont les ressources nécessaires pour reconstruire leurs habitations, la perspective de retour est de plus court terme, une fois que la situation des inondations s'est améliorée. Si ces ressources sont insuffisantes, ces personnes peuvent alors être susceptibles de rester dans leur lieu actuel de déplacement ou de se déplacer encore ailleurs ultérieurement. A l'heure actuelle, aucune information n'a été identifiée en ce qui concerne les déplacés suite aux inondations qui ne sont pas retournés dans leur lieu d'origine.

En effet, pour une grande partie des ménages déplacés, le retour dans leurs localités d'origine n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant. Les contraintes actuelles qui sont fréquemment évoquées par les ménages déplacés sont en effet liées à l'insécurité permanente mais aussi aux différentes sources d'incertitudes qui caractérisent actuellement le nord du Mali : la dégradation récente des services de bases dans leurs lieux d'origines, la faible disponibilité des moyens de subsistance, la possible intervention militaire, la hausse des prix voire la pénurie de denrées alimentaires de base dans les marchés.

Les populations déplacées ont donc pour la majorité l'intention de retourner dans leur lieu d'origine. Il manque toutefois clairement des informations concernant les incitations spécifiques, les garanties qu'elles espèrent ou les informations dont elles ont besoin et qui feraient qu'un retour soit envisageable. Afin de combler ce manque de données, il conviendrait d'interroger les populations déplacées sur les conditions qui pourraient favoriser le retour telles que la sécurité sur les axes routiers, le rétablissement des institutions étatiques, des investissements, de meilleures perspectives de récolte, une remise à niveau des services de base, etc.

3.1.2 Profil du secteur abri au Mali

3.1.2.1 Tendances à l'urbanisation

Comparé aux autres pays de la région, le Mali est encore actuellement un pays faiblement urbanisé. En 2005, le taux d'urbanisation était estimé à 31,6%, équivalent à 3,7 millions de personnes vivant en milieu urbain parmi les 11,7 millions d'habitants dans le pays. La tendance à l'urbanisation est néanmoins en train d'augmenter rapidement⁴¹.

³⁹ OIM (novembre 2012), *op. cit.*

⁴⁰ ACTED (septembre 2012b), *op. cit.*

⁴¹ BANQUE MONDIALE (2007), *Développement des villes maliennes : Enjeux et Priorités*, Africa Region Working Paper Series Number 104b, p. 1.

Figure 3 - Evolution de la proportion rural/urbain au Mali

Évolution de la population rurale et urbaine du Mali, 1998-2024

Année	1998	2005	2010	2015	2024	Croissance annuelle moyenne
Population rurale	7 112 138	8 025 103	8 649 035	9 275 709	10 411 243	1,5 %
Population urbaine	2 595 596	3 707 315	4 766 170	6 098 423	9 408 919	5,1 %
Population totale	9 707 734	11 732 418	13 415 205	15 374 132	19 820 162	2,8 %
Pop. urbaine/ pop. rurale	26,7 %	31,6 %	35,5 %	39,7 %	47,5 %	

Source : DNSI. Recensement Général de la Population et de l'Habitat au Mali. Perspectives de la population résidente du Mali (1999-2024).

Les conditions climatiques sont difficiles au Mali et comprennent des cas de sécheresses récurrentes depuis de nombreuses années et de fortes inondations, autant d'événements qui ont renforcé la migration vers les zones urbaines. La pression démographique est de plus en plus forte autour des centres urbains et particulièrement à Bamako, mais également le long des vallées fertiles (fleuve Niger et Sénégal) ainsi que dans les plaines propices à l'agriculture et donc, dans les zones les plus attractives économiquement⁴². Des migrations saisonnières vers Bamako se déroulent entre octobre et mai, mais dont l'ampleur est mal connue et dépend, entre autres, de l'évolution de la situation de la pauvreté en zones rurales⁴³.

Le triangle Mopti-Bamako-Sikasso couvre 100'000 km² et comprend la ville de Bamako ainsi que 4 chefs-lieux dans lesquels se concentrent près de 60% de la population urbaine du pays. La Banque mondiale relève deux phénomènes contemporains importants : le dépeuplement des zones arides et semi-arides et l'accélération de l'urbanisation, phénomènes dus, en partie, aux années successives de sécheresse⁴⁴. Comme déjà souligné précédemment, les violences actuelles au nord du pays ainsi que les inondations renforcent ces tendances et engendrent d'importants mouvements de populations vers les principales villes du pays. La Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) estime que la population urbaine du Mali va croître rapidement et projette un quasi doublement d'ici à 2024, allant jusqu'à 47,5%⁴⁵.

Entre 1998 et 2009, Bamako a connu un taux de croissance annuel de 4.8%. En 2009, lors du dernier recensement, la population bamakoise s'élevait à 1.8 million de personnes. Ainsi, l'accroissement naturel annuel de Bamako est d'environ 96'000 personnes. L'arrivée en 2012 à Bamako d'environ 46'000 personnes déplacées représente une augmentation d'environ 50% par rapport à l'accroissement annuel de la ville. Ce taux d'accroissement, passant de 4.8% à 6.5%, est significatif. Ces chiffres illustrent un phénomène important qui nécessite l'attention de la communauté humanitaire.

3.1.2.2 Types d'abris maliens en zones rurales et urbaines

L'habitat au Mali doit tenir compte des conditions climatiques qui caractérisent la région du Sahel, à savoir, selon les saisons, une chaleur ardente et des pluies violentes. Selon les régions, le type d'habitation va varier, ainsi qu'entre les milieux ruraux et urbains également. Cela est également le cas entre différentes familles au sein d'une même région, ville ou village. Le type de matériau utilisé diffère fortement en fonction des ressources financières de leur propriétaire.

⁴² BANQUE MONDIALE (2007), *op. cit.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ *Ibid.*

Types d'abris en milieu rural

A l'heure actuelle, dans les milieux ruraux, les personnes qui ont les ressources nécessaires favorisent les constructions en blocs de ciment, relativement coûteux, les autres utilisent du « banco », soit de l'argile séchée, moins cher, mais qui requiert un entretien ultérieur. Dans la même logique, la tôle remplace peu à peu le chaume et la toiture plate en terre car, contrairement aux autres matériaux, une fois installée, elle ne fait pas l'objet d'un entretien continu et d'une réfection annuelle⁴⁶. Toutefois, les populations rurales vivent encore généralement dans des habitations dont les murs sont en banco et les toits en chaume au sein de villages entre 150 et 600 habitants, entourés de champs cultivés et de pâturages⁴⁷.



Habitations traditionnelles en banco et toit de chaume, village de Séméné, région de Koulikouro. Source : ACTED, août 2012



Habitation actuelle (semi-moderne cf. Figure 4) avec toit en tôle ondulée, village de Toubacoro, région de Koulikouro. Source : ACTED, août 2012

Les abris des populations peuls et touaregs diffèrent entre les sédentaires, qui se rapprochent des abris ruraux maliens traditionnels, et les nomades. Les peuls et touaregs nomades vivent principalement dans des huttes recouvertes de couvertures et nattes de paille, qui sont adaptées aux conditions désertiques et aux déplacements, et elles sont suffisamment ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer. Dans les populations touaregs, les femmes ont généralement la responsabilité de construire les abris⁴⁸.

⁴⁶ Architecture vernaculaire au Mali et évolution, <http://users.swing.be/geoffroy.magnan/mali/4Vern03.htm#Contexteetremarques>

⁴⁷ Encyclopedia Britannica 2012

⁴⁸ NRC, *Recipe for a durable refugee shelter*, <http://www.nrc.no/?did=9662976>



Habitation touareg. Source : http://www.pentaxone.fr/component/option,com_smf/Itemid,28/topic,8514.0/

Figure 4 : Construction selon types d'abris maliens

	Traditionnel	Moderne et semi-moderne
Fondations	<ul style="list-style-type: none"> • pierres jointes au banco • parfois pas de fondations 	<ul style="list-style-type: none"> • pierres jointes au mortier de ciment • béton armé ou non
Murs et Cloisons	<ul style="list-style-type: none"> • briques de terre crue • enduits en terre crue, parfois stabilisés à la paille 	<ul style="list-style-type: none"> • parpaing creux • enduits en mortier de ciment
Toiture	<ul style="list-style-type: none"> • terrasse de terre battue sur charpente en bois • toit en chaume sur charpente en bois ou en bambou • faux-plafond en nattes de Mopti 	<ul style="list-style-type: none"> • terrasse en dalle de béton armé • toiture en tôles ondulées galvanisées sur charpente métallique • parfois faux-plafond en contre-plaqué
Portes et Fenêtres	<ul style="list-style-type: none"> • panneau en planches de bois • tôle ondulée sur ossature bois 	<ul style="list-style-type: none"> • persiennes en bois ou métalliques • tôle ondulée sur ossature bois • vitres • grillages fins
Installations Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> • toilettes à fosse fixe • même espace pour la douche 	<ul style="list-style-type: none"> • toilettes à fosse fixe • parfois WC et douche à eau courante
Eclairage	<ul style="list-style-type: none"> • lampe à pétrole • installation électrique sommaire 	<ul style="list-style-type: none"> • lampe à pétrole • installation électrique plus élaborée

Source : Architecture vernaculaire au Mali et évolution, <http://users.swing.be/geoffroy.magnan/mali/4Vern03.htm#Contexteetremarques>

Types d'abris en milieu urbain

Les villes maliennes contiennent plusieurs styles d'habitat, incluant des cabanes en banco, des maisons en dur (faites en béton) dont les coûts sont bien plus importants, des villas de type européen, ainsi que des bâtiments du gouvernement construits selon un style plus soudanais. Les villes plus anciennes, telles que Djenné, Tombouctou, Gao et Ségou sont construites dans ce style soudanais d'architecture, caractérisé par de grands murs d'argile⁴⁹. Dans les villes, les types d'habitation varient fortement en fonction du revenu de leur propriétaire. Les personnes peu fortunées adoptent souvent le bloc de ciment et la toiture en tôle ondulée qui, finalement, emprisonne la chaleur, rendant ainsi la maison plus exposée aux conditions climatiques. Les plus pauvres vivent dans des constructions en banco avec une couverture en tôle. Ces constructions sont assez fragiles, les murs peuvent s'effriter peu à peu et peuvent même s'effondrer lors des pluies violentes. Les quartiers spontanés comme à Bamako comprennent nombre de ces abris⁵⁰. Dans ces quartiers, il y a peu de place pour les voiries et le problème majeur que rencontrent les populations de ces quartiers est l'assainissement, les déchets ménagers ainsi que les eaux usées jonchant les rues⁵¹.

3.1.2.3 Conditions des abris en zone urbaine

L'accroissement des besoins en termes de logement va de paire avec la croissance urbaine. En 2002, plus de 45% de la population de Bamako habitait dans des quartiers informels et 80% se considèrent comme propriétaires alors que leur propriété foncière pourrait être contestée⁵². La proportion des locataires et propriétaires varie d'un quartier à l'autre de Bamako. Les ménages urbains vivent alors souvent dans des conditions précaires, dans des occupations « spontanées », « informelles » voire « illégales » des terrains qui ne font l'objet d'aucun titre de propriété officiel et en dehors des zones officiellement attribuées au logement, ce qui augmente le risque d'expulsion. Les matériaux utilisés, même dans Bamako, sont souvent fragiles, tels que le banco et la paille. Les conditions d'habitation rudimentaires sur l'ensemble de Bamako concernent non seulement les locataires mais également les propriétaires⁵³.

L'augmentation de la population de Bamako a engendré comme conséquences : (i) le déficit grandissant de services de base ; (ii) la multiplication de quartiers informels ; et (iii) la congestion du centre ville et une pollution croissante. Les populations nombreuses vivant dans les quartiers en dehors des limites de Bamako (Titibougou, Moribabougou, Niamana, Dialacorougou) exercent une pression sur les services et les équipements de la ville⁵⁴. Si ces conséquences sont relevées pour ce qui est de l'accroissement « normal » de la population urbaine à Bamako, elles peuvent être exacerbées par l'arrivée simultanée de nombreux déplacés.

Les zones périurbaines sont principalement concernées par le manque d'infrastructure et d'accès aux services de base : routes, drainage, eau, assainissement, électricité, etc. La capacité de production d'eau potable est déficitaire à Bamako, Kayes, Gao, Koutiala, et Kidal. Le niveau d'accès à l'eau est différent aussi bien entre les villes qu'entre les quartiers de la même ville. En 2007, le taux moyen d'accès à l'eau à Bamako étant de 74% tandis qu'il est de 29% dans les autres villes de plus de 100'000 habitants et dans les villes de moins de 100'000 habitants, de 52%. Il faut toutefois également noter des différences importantes au niveau de l'accès à l'eau au sein d'une même ville. En 2007, sur les 66 quartiers du district de Bamako, 19 sont insuffisamment ou pas alimentés en eau⁵⁵.

⁴⁹ Encyclopedia Britannica 2012.

⁵⁰ *Architecture vernaculaire au Mali et évolution*, <http://users.swing.be/geoffroy.magnan/mali/4Vern03.htm#Contexteetremarques>

⁵¹ *Ibid.*

⁵² BANQUE MONDIALE (2007), *op. cit.*

⁵³ MORIN (1996), « Habiter à Bamako : conditions de logement et réponses des ménages dans une ville sahélienne », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, n° 109, p. 6.

⁵⁴ BANQUE MONDIALE (2007), *op. cit.*

⁵⁵ *Ibid.*

Dans les régions de Kidal, Tombouctou et Gao, qui sont des zones arides aux mains de groupes armés, l'approvisionnement en eau potable et en électricité a subi des perturbations depuis des mois. En ce qui concerne l'eau, le manque de carburant pour alimenter les générateurs qui actionnent les pompes en sont une raison majeure. La population est alors contrainte d'utiliser l'eau des puits ou de se rendre aux sources. Le manque d'alimentation en eau potable dans le nord du Mali accroît considérablement le risque d'une sévère épidémie de choléra dans la région⁵⁶.

En ce qui concerne l'assainissement des eaux usées, selon une étude de la Banque mondiale menée en 2007, le nombre de ménages raccordés à des systèmes d'égouts au Mali est très limité. Ce type de système n'existe qu'à Bamako et est défectueux, les eaux usées polluant alors les terres, les rivières et les nappes phréatiques. De plus, seule une minorité des ménages a accès à une latrine⁵⁷.

3.1.2.4 Impacts de la crise sur le secteur abri

Selon l'UNHCR, il y aurait 57% des déplacés qui identifient l'abri en tant que besoin⁵⁸. Notons que cela ne signifie pas que 57% des déplacés se trouvent sans logement ou qu'ils nécessitent un appui en termes d'abri. Les données concernant les déplacés et leurs besoins dans le secteur abri, ce qui inclurait également les conditions de vie à l'intérieur des abris (y compris les produits non-alimentaires), manquent encore grandement, surtout en ce qui concerne les déplacements dans le nord. Pour des raisons de manque d'accès pour les organisations humanitaires dans le nord du pays, il est pour l'instant difficile d'identifier clairement où sont les populations déplacées, de connaître leur nombre précis, leurs caractéristiques en termes de démographie et, finalement, leurs besoins.

Les impacts de la crise malienne sur le secteur abri sont de plusieurs ordres et relèvent notamment de l'afflux de personnes déplacées : dans les villes telles que Bamako, qui étaient déjà surpeuplées, l'arrivée des déplacés pose des problèmes en matière d'espace, d'assainissement, de produits non-alimentaires et de ressources financières. Les besoins en termes d'abri à identifier vont donc au-delà de la simple infrastructure du domicile des familles.

L'afflux des déplacés dans certaines régions du Mali entraînent des problèmes en termes d'espace. Certaines familles d'accueil hébergeraient une trentaine de personnes. Que ce soit au niveau des sites de regroupement ou des familles d'accueil, un surnombre important des déplacés est relevé. A Mopti, en avril 2012, par exemple, 50 personnes vivaient dans 3 chambres avec 1 latrine, et parfois, 2 à 3 ménages vivaient dans une seule chambre. De plus, la présence d'autant de personnes sur un espace réduit peut mener à des conflits entre les déplacés⁵⁹.

Un autre problème concerne l'hygiène et l'assainissement. Lorsque les familles sont nombreuses sur le même espace, des lacunes dans ce secteur peuvent renforcer les risques d'épidémies. En outre, les produits non-alimentaires, dont la quantité à la base au sein d'un foyer est celle permettant de combler les besoins de la famille, avant l'arrivée des déplacés, tendent à être insuffisants lorsque qu'ils doivent également répondre aux besoins des personnes déplacées hébergées. Il s'agit principalement d'ustensiles de cuisine, lessive, nattes, couvertures, moustiquaires, produits d'hygiène corporelle, sources d'énergie⁶⁰.

Ces conditions d'abris expliquent en partie la tendance de certaines populations déplacées à choisir la location dans les centres urbains, ce qui renforce leur endettement. Mais d'autres raisons, telles que la perspective du

⁵⁶ Mali - Pénurie d'eau et choléra menacent Gao, <http://www.maghrebemergent.com/actualite/fil-maghreb/13928-mali-une-penurie-deau-et-le-cholera-menacent-gao.html>

⁵⁷ BANQUE MONDIALE (2007), *op. cit.*

⁵⁸ UNHCR (novembre 2012), « Mali : Situation Update », n°12, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/50a35d509.pdf>, p. 2-3. Dans l'original : "An estimated 57% of IDPs were reported to be in need of shelter in the last IDP profiling report".

⁵⁹ CRS, OXFAM, CARE, CMDM (avril 2012), *Rapport d'Evaluation Rapide à Mopti : Situation des Déplacés et Familles d'Accueil à Mopti suite aux Evénements au Nord Mali*, p. 4.

⁶⁰ *Ibid.*

regroupement familial qui nécessiterait davantage de place, les coûts financiers imputés aux familles d'accueil, la gêne, expliquent également la tendance à la location. Toutefois, cette pratique ne semble s'appliquer qu'au cas de Bamako voire au sud, la location dans le nord ne serait pas pratiquée. Dans le nord, la plupart des déplacés ont pris refuge chez des familles d'accueil⁶¹.

Notons que les impacts des événements survenus au Mali sur le secteur de l'abri diffèrent selon leur type : occasionnel comme les inondations, ou prolongé comme les combats dans le nord. Ces différents événements engendrent des déplacements de court ou de long terme, influençant les perspectives de retour et ont donc un impact différencié sur ce qui devrait être fait dans le secteur de l'abri.

Impacts des inondations

En ce qui concerne les inondations survenues durant la saison des pluies de 2012, plusieurs cas de figure apparaissent. Des personnes se sont retrouvées sans abri, des concessions, des greniers, des points d'eau, des latrines, etc., ont été endommagés/partiellement détruits ou entièrement détruits. Dans certains cas, des villages entiers ont été rasés et ont dû être relocalisés, comme cela a notamment été le cas dans le cercle de Tominian dans la région de Ségou en août 2012. Les impacts des inondations sur le secteur abri diffèrent de ceux des combats. Les populations qui se déplacent suite à une catastrophe naturelle ont dans un plus court laps de temps la volonté de retourner dans leur lieu d'origine en espérant pouvoir reconstruire leurs habitations. Toutefois, l'impact majeur sur le secteur de l'abri se ressent lorsque ces personnes n'ont pas les ressources nécessaires pour la reconstruction. Elles sont alors susceptibles de rester dans leur lieu actuel de déplacement ou de se déplacer ultérieurement, ce qui engendre des pressions sur les possibilités de logement. A l'heure actuelle, aucune information précise sur la destination de ces déplacés n'est disponible. Il est alors difficile de prédire s'ils iront en ville ou dans des zones rurales non touchées par les inondations. En vue d'une aide dans le secteur de l'abri, connaître ces données serait utile.

Impacts des conflits armés

Dans le cas des conflits au nord du pays qui touchent de nombreuses régions et dans un plus grand laps de temps, l'impact sur le secteur abri est de plus long terme. Dans ce cas, le déplacement est plus long, les conditions de retour sont incertaines, ce qui engendre la nécessité de trouver des conditions de logement adéquates par rapport aux familles moyennes du Mali qui, souvent, sont incompatibles avec les ressources financières à disposition des familles déplacées.

Les personnes déplacées qui vivent en famille d'accueil font subir à ces dernières les conséquences économiques de l'afflux massifs des déplacés au sein de leur foyer (augmentation des dépenses quotidiennes, des charges locatives, etc.). La perte économique pour les familles d'accueil est non négligeable, car il faut nourrir davantage de personnes sans pour autant que les revenus n'augmentent. Héberger une famille engendre ainsi des charges supplémentaires, d'autant plus qu'une famille déplacée comprend 8 personnes en moyenne, que les familles d'accueil hébergent parfois plusieurs familles déplacées et qui sont généralement sans revenu⁶². Certaines zones-clés de déplacement, comme les centres urbains, voient leur densité croître très rapidement, exerçant une forte pression sur les capacités d'accueil. Si les familles déplacées désirent louer une habitation, cela aura un fort impact économique. Les familles maliennes déplacées qui sont désormais en location sont généralement

⁶¹ Si les études déjà menées se concentrent principalement sur les déplacements dans le sud du Mali, la situation dans le nord en termes d'hébergement est difficile à évaluer. Il semblerait que la location soit un statut de logement présent qu'à Bamako, et serait totalement absent des villes comme Gao, Tombouctou ou Kidal. Les familles se déplaçant d'une zone rurale à une zone urbaine dans le nord, semblent bénéficier de l'accueil de proches ou de parents. La mise en place d'une enquête sur la situation de l'abri dans les grandes villes du nord pour mieux connaître les besoins des familles déplacées et des familles d'accueil permettra aussi de mieux comprendre les enjeux sur le long terme et les tendances actuelles de cette problématique afin de préparer plusieurs scénarios de réponse.

⁶² OIM (novembre 2012), *op. cit.*

dépendantes de fonds envoyés par leurs proches ou elles effectuent des activités lucratives en tout genre dans leur lieu de déplacement.

En termes d'assainissement, les déplacements liés au combat et qui s'étendent sur une longue période participent à la dégradation des conditions hygiénico-sanitaires. Ce type d'impact peut être moins fort lorsque les déplacements sont de plus courte durée.

Il devient important au Mali d'évaluer l'impact que ces déplacements ont sur les structures sanitaires, sur les écoles, ainsi que sur l'économie afin d'envisager un scénario pour le futur de ces personnes déplacées et pour les régions qui les accueillent. Si un conflit plus large éclate, la question de l'hébergement des futurs déplacés deviendra d'autant plus cruciale. Une connaissance plus approfondie des capacités d'absorption des familles d'accueil est importante afin de déterminer des plans de contingence et des réponses en termes d'abri. Actuellement, il est à noter un manque majeur d'information à ce niveau.

4. DÉFICIT D'INFORMATION

Depuis le début de la crise au Mali, de nombreux efforts en matière de coordination des activités humanitaires ont été faits. Plusieurs acteurs ont mené des études dans leur propre zone géographique. Toutefois, il y a encore des insuffisances en termes de diffusion de l'information par rapport à l'identification des besoins. De plus, à l'heure actuelle, un manque de ressources pour la collecte des informations continue d'entraver la capacité de générer des données précises et actualisées sur les tendances du déplacement interne au Mali ainsi que sur les réels besoins en matière d'abri. Les informations sur les besoins humanitaires dans le nord du pays demeurent également très limitées eu égard du manque d'accès à cette partie du Mali. L'insécurité ayant fortement limité la présence des acteurs humanitaires dans le nord rend alors difficile l'assistance à la population en termes d'abris.

4.1 DÉFICIT D'INFORMATION SUR LE SECTEUR ABRI

Plusieurs déficits d'information et de données concernant les problématiques liées à l'abri ont été identifiés à travers cette revue de données secondaires.

Personnes déplacées : En matière de profilage des personnes déplacées, plusieurs informations sont déjà disponibles et ont été déjà été partagées au sein de la communauté humanitaire. Dans le cadre de ses activités en matière de *IDP Tracking and Monitoring*, l'OIM a publié en novembre 2012 les résultats de son recensement des déplacés internes à Bamako (comprenant âge, sexe, lieu de déplacement, situation de logement (famille d'accueil ou location), besoins, aide déjà reçue, etc.). En partenariat avec INTERSOS et le JIPS, l'UNHCR a également prévu pour décembre un exercice de profilage des déplacés dans la région de Mopti. Cependant, ces activités de recensement ne comporteront toutefois pas de données axées sur les besoins en matière d'abri. NRC lancera fin novembre une évaluation des conditions de vie et des besoins en abris sur Bamako, Mopti, Ségou et Tombouctou. Cette étude comportera également un volet « plan de contingence » en matière d'abris. Il convient d'ajouter qu'à l'heure actuelle les données récoltées sur les régions du nord à propos des déplacés sont insuffisantes, peu détaillées ou basées sur des estimations fournies par des acteurs humanitaires. Ces déficits d'information ne facilitent donc pas une compréhension approfondie et adaptée aux besoins en matière d'abris à l'heure actuelle.

En ce qui concerne les déplacements au nord, pour l'instant, aucune information n'a été récoltée en ce qui concerne l'hébergement des familles déplacées dans la région de Gao. Pour l'ensemble du nord du pays, les données de base concernant les déplacés, notamment s'ils sont dans des camps de fortune ou dans des familles d'accueil en zones urbaines sont encore insuffisantes ou pas suffisamment actualisées. Si quelques cas d'études par rapport aux déplacements dans certaines communes ont été diffusés, ils restent tout de même limités géographiquement et ne peuvent donc pas dégager de grandes tendances.

Besoins en matière d'abris : Comme indiqué précédemment, les besoins en termes d'abris à identifier vont au-delà de la simple infrastructure du domicile des familles. Les besoins en termes d'abris comprennent donc ceux relatifs aux conditions de vie à l'intérieur des logements, y compris les conditions d'hygiène et la disponibilité de certains produits. Afin d'identifier les besoins dans ce secteur, des données précises quant au nombre de personnes par abri et l'adéquation de ce dernier avec les standards SPHERE seraient nécessaires pour concevoir des réponses programmatiques ciblées. Par ailleurs, afin d'évaluer les besoins en abris de prévoir et une assistance ciblée, des données concernant l'âge, le genre, le revenu ou les stratégies d'adaptation mises en place par les déplacés sont cruciales. Ces indicateurs apporteraient des précisions sur le niveau de vulnérabilité des ménages et permettrait de prioriser, dans le cas des locations par exemple, les locataires les plus vulnérables. De plus, des informations relatives à certaines thématiques transversales telles que la protection ou les dynamiques de genre liées aux besoins en matière d'abris sont à ce jour insuffisantes.

Unités de services de base : L'afflux de personnes déplacées exerce une pression non négligeable sur des services de base tels que l'éducation, l'assainissement et la santé qui, dans plusieurs cas de figure, sont déjà considérablement sollicités. De plus, si les quartiers urbains sont amenés à voir leur population résidente croître, une réévaluation de la couverture géographique des services de base sera nécessaire.

Une évaluation menée en partenariat par REACH et NRC a pour objectif de palier certains de ces déficits en termes d'information. Cette évaluation, qui débutera en décembre 2012 à Bamako, portera sur les besoins des populations déplacées en termes d'abri à Bamako, puis à Ségou, Mopti et Tombouctou.

5. CONCLUSIONS

L'objectif de cette première revue de données secondaires était de faire un premier état des lieux sur les conditions de vie des déplacés suite aux conflits au nord, mais de fournir également un premier aperçu sur la situation de l'abri au Mali à l'heure actuelle. Cette revue des données secondaires a permis de cerner certains aspects liés à l'abri au Mali, quant aux matériaux utilisés, à la tendance à l'urbanisation du pays ainsi qu'aux impacts de la crise malienne sur le secteur. Elle a également permis d'identifier certains manques d'information. Voici les conclusions faites après avoir étudié les données secondaires qui ont fait l'objet de cette revue :

1. La crise malienne est caractérisée comme étant une crise multidimensionnelle et complexe. En effet, à travers le déclenchement de conflits armés, la dérégulation de l'approvisionnement des marchés locaux et la dégradation des services de base, un impact considérable a été constaté sur les conditions de vie des familles déplacées ainsi que sur les familles d'accueil. Il convient également d'ajouter que plusieurs crises localisées (épidémies de choléra, inondations destructrices ou cas de sécheresse) additionnées d'une crise alimentaire en 2012 ont également eu de fortes répercussions sur les mouvements de populations impactant les conditions de vie des populations déplacées et des populations hôtes.
2. A ce jour, environ 50% des personnes qui se sont déplacées suite à la crise au nord du Mali se sont réfugiées dans les pays limitrophes et 50% sont des déplacés internes, installés principalement dans les régions du sud mais également dans les régions du nord.
3. Les déplacés internes au Mali sont soit hébergés dans une famille d'accueil, ce qui peut fortement affecter les conditions de vie et les ressources de leurs familles d'accueil, soit installés en location dans les principales villes du sud (Mopti, Ségou, Bamako). On remarque que les déplacés internes sont très souvent localisés en zones urbaines. En ce qui concerne le nord, un manque d'information concernant les déplacements ne permet pas d'identifier leurs spécificités (de zones rurales vers des zones urbaines ou le contraire) ainsi que les conditions d'hébergement des déplacés. Cette revue rappelle également qu'il y a un manque de visibilité et d'informations précises sur les sources de vulnérabilité des déplacés qui sont actuellement en location dans les zones urbaines. Rappelons que la pratique de location ne semble pas s'appliquer pour les déplacés dans les villes du nord, car ils seraient davantage hébergés par des familles.
4. De manière générale, l'habitat au Mali se différencie entre des constructions traditionnelles en banco et toit de chaume et des constructions plus modernes faites de béton avec un toit en dur, souvent en tôle ondulée. Ces derniers types de construction semblent être plus présents en ville que dans les villages et dépendent des ressources des propriétaires.
5. Une forte tendance à l'urbanisation est relevée au Mali. L'accroissement des besoins en termes de logement va de paire avec cette croissance urbaine. Une augmentation du nombre et de l'étendue de quartiers spontanés dans les villes, sans statut de propriété officiel est identifiée à Bamako. L'arrivée en 2012 à Bamako d'environ 46'000 personnes déplacées a significativement augmenté le taux d'accroissement de la population, passant de 4.8% à 6.5%. Cet accroissement de population, phénomène exacerbé par l'arrivée des déplacés dans les villes, exerce donc une pression sur les services et équipements disponibles.
6. Les besoins en matière de logement pour les populations victimes des inondations ou des conflits diffèrent car la durée de leur déplacement et leurs perspectives de retour ne sont pas les mêmes. Les déplacements engendrés par ces événements sont de plus court terme dans le cas des inondations et de plus long terme pour ce qui est des conflits. De plus, l'effet sur l'abri n'est pas le même puisque le conflit n'implique pas nécessairement la destruction de l'habitation, contrairement aux inondations. Les inondations sont un phénomène récurrent au Mali. Cependant, leur impact varie aux niveaux national et local. Les besoins en termes d'abri suite aux inondations sont alors à envisager dans une perspective de résilience des familles maliennes. Les impacts des inondations sont parfois tels que les capacités de

résilience et d'adaptation des familles touchées sont insuffisantes et là, une aide extérieure devient nécessaire. Il en va de même en ce qui concerne les impacts de l'insécurité alimentaire. Depuis des siècles, les populations nomades maliennes adoptent des stratégies d'adaptation pour palier ces différents phénomènes. Il importe de connaître et d'évaluer leurs capacités d'adaptation afin de savoir si les chocs vécus (inondation, sécheresse, famine...) dépassent ces capacités, si elles ne permettent pas aux populations de s'adapter et ainsi, de déterminer si une intervention est nécessaire. Il est important alors de se poser des questions liées à la contingence, si les familles déplacées suite aux inondations n'ont pas les ressources nécessaires à la reconstruction de leur logement, que feront-elles ? Et si les conflits se prolongent ou que la situation se dégrade, des solutions de plus long terme devront être trouvées pour les questions d'abris. Il en va ainsi non seulement en ce qui concerne la structure de domicile des familles mais également les conditions de vie à l'intérieur des logements. Des conditions d'hébergement adéquates par rapport aux familles moyennes du Mali sont nécessaires et elles sont souvent incompatibles avec les ressources financières des familles déplacées.

7. Les déplacements liés aux inondations sont aussi évoqués à travers cette revue car à l'heure actuelle, il y a un déficit d'informations sur l'impact que ces inondations ont eu, notamment sur les capacités de résilience à terme des populations les plus affectées.

Les informations et indications déjà disponibles qui ont été identifiées à travers cette revue permettront non seulement d'informer les acteurs humanitaires sur les besoins les plus urgents et sur les différentes sources de vulnérabilité des populations affectées, mais aussi d'identifier un premier déficit d'informations et de données de terrain. Ces informations seront nécessaires pour justifier et mettre en place des réponses ciblées en matière d'abri.

Une analyse approfondie des besoins en termes d'abris devra prendre en compte des dimensions telles que les besoins en matière de protection, les mécanismes d'adaptation (positifs et négatifs) mis en œuvre par les populations directement et indirectement affectées et leur niveau d'intégration socio-économique. De telles informations permettront non seulement d'avoir plus de visibilité sur ces problématiques mais également de prioriser et coordonner différents types de réponse. A terme, un suivi régulier sur ce type de d'indicateurs permettra aussi de connaître la capacité de résilience des déplacés.

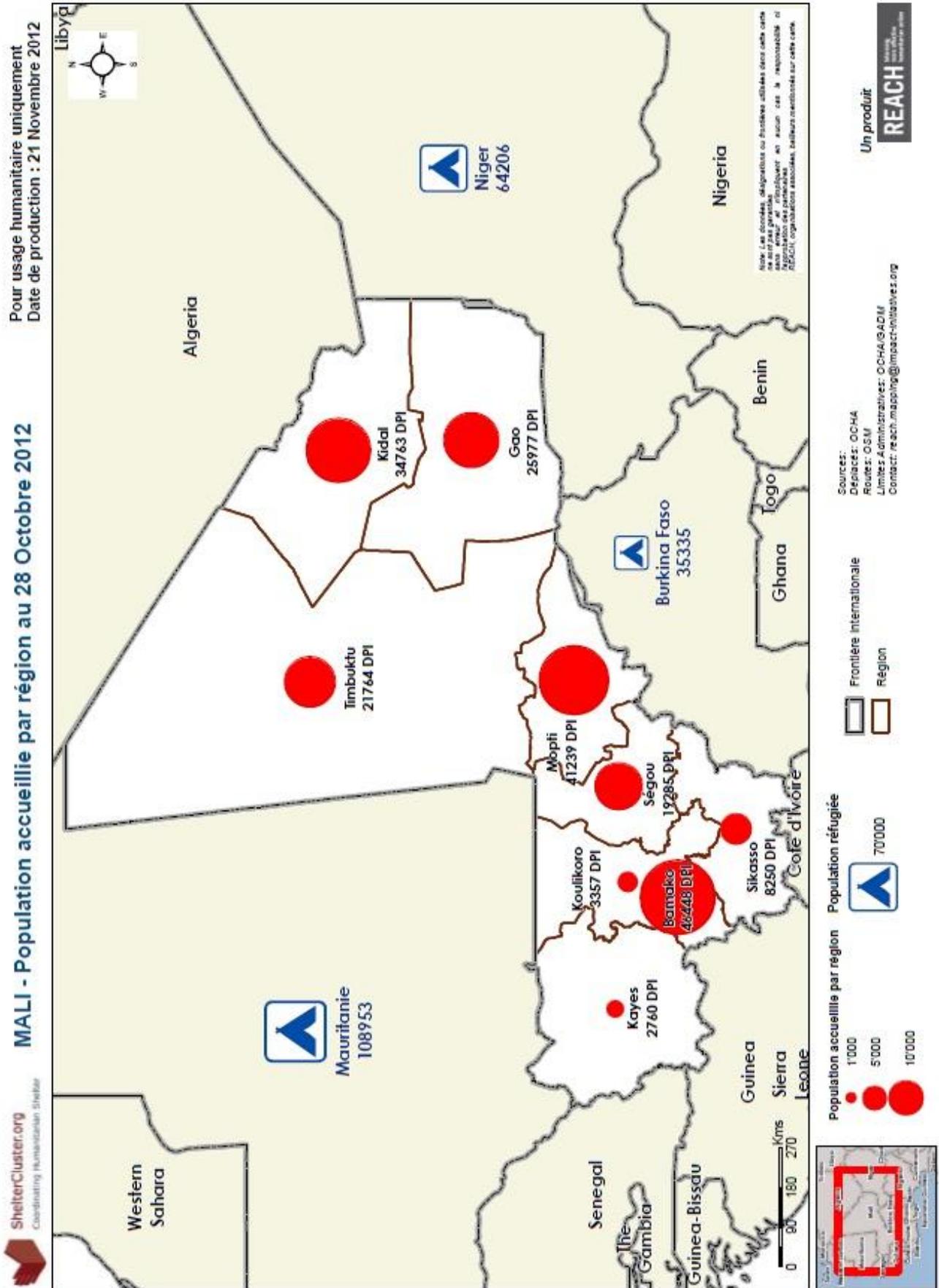
6. BIBLIOGRAPHIE

Etudes - Evaluations

- ACTED (septembre 2012a), *Rapport d'évaluation rapide : Evaluation de la situation humanitaire post-inondations dans les cercles de Tominian (Région de Ségou) et de Banamba (Cercle de Koulikouro)*.
- ACTED (septembre 2012b), *Enquête de Vulnérabilité : Populations Déplacées et Hôtes Affectées par la Crise au Nord du Mali. Commune 1, Commune 5 et Commune de Kalabancoro, District de Bamako, Mali*.
- BANQUE MONDIALE (2007), *Développement des villes maliennes : Enjeux et Priorités*, Africa Region Working Paper Series Number 104b.
- COMMISSION MOUVEMENT DE POPULATIONS -République du Mali (novembre 2012), *Rapport Actualisé – Estimation du nombre de Personnes Déplacées Internes au Mali*.
- CRS, OXFAM, CARE, CMDM (avril 2012), *Rapport d'Evaluation Rapide à Mopti : Situation des Déplacés et Familles d'Accueil à Mopti suite aux Evénements au Nord Mali*.
- MORIN (1996), « Habiter à Bamako : conditions de logement et réponses des ménages dans une ville sahélienne », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 40, n° 109.
- OIM (novembre 2012), « Résultats initiaux : Evaluations individuelles des Personnes Déplacées Internes dans la région de Bamako, Mali », *Matrice de Suivi de Déplacement*.

Articles et sites Internet

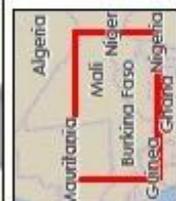
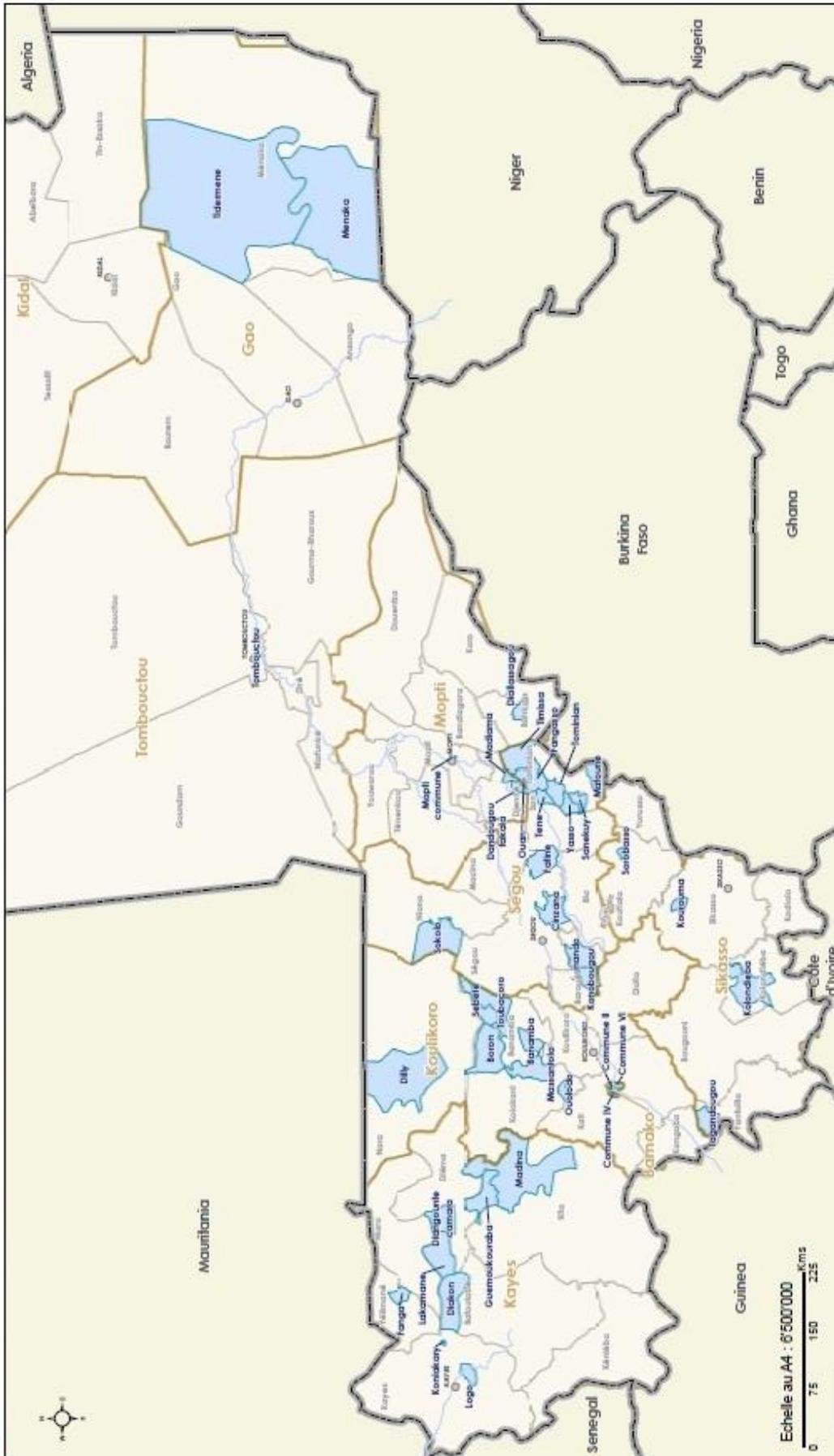
- *Architecture vernaculaire au Mali et évolution*, <http://users.swing.be/geoffroy.magnan/mali/4Vern03.htm#Contexteetremarques>
- IDMC (octobre 2012), *Au moins 118 000 personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays après la prise du Nord – Source : www.internal-displacement.org*
- *Inondations en 4è région : beaucoup de villages affectés*, <http://www.essor.ml/regions/article/inondations-en-4e-region-beaucoup>
- *Mali – Chronologie d'une crise*, <http://www.dw.de/mali-chronologie-dune-crise/a-16109719>
- *Mali – Négocier l'accès humanitaire dans le nord*, <http://www.irinnews.org/fr/Report/95398/MALI-N%C3%A9goci%C3%A9s-humanitaire-dans-le-nord>
- *Mali - Pénurie d'eau et choléra menacent Gao*, <http://www.maghrebemergent.com/actualite/fil-maghreb/13928-mali-une-penurie-deau-et-le-cholera-menacent-gao.html>
- *Mali Profile*, <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-13881978>
- NRC, *Recipe for a durable refugee shelter*, <http://www.nrc.no/?did=9662976>
- OCHA (Juillet 2012), « Mali Urgence Complexe: Rapport de situation », n°12, <http://reliefweb.int/report/mali/mali-urgence-complexe-rapport-de-situation-no-12>
- UNHCR (novembre 2012), « Mali : Situation Update », n°12, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/50a35d509.pdf>
- UNHCR, *Urgence au Mali – Historique*, www.unhcr.fr/pages/4f7aa7206.html





MALI - Inondations 2012 - Communes affectées

Pour usage humanitaire uniquement
Date de production : 21 Novembre 2012



- Communes affectées
- Communes présentant des villages affectés par les inondations de juillet/août 2012
- Frontière internationale
- Région
- Cercle

Sources:
Inondations: Croix-Rouge Malienne/Protection civile/DMS/ACTED
Route: OSM
Limites Administratives: OCHA/GADM
Contact: reach.mapping@impact-initiatives.org



REACH
REACH Initiative
REACH Initiative

Notes: Les données, dérivées de données
utilisées dans cette carte ne sont pas garanties
par REACH Initiative. Elles sont fournies à
titre d'information et ne constituent pas une
garantie de précision. REACH Initiative
n'est pas responsable de l'usage qui en est fait.